



## Edito



### *L'ouverture à l'export n'est plus un luxe mais une nécessité*

**Mr Mustapha MOUCHREK**  
**Vice-Président de la FENELEC**  
**Président de l'Association des Installateurs**

*N*ous voilà au terme d'un des programmes les plus ambitieux qu'a eu à mener le Maroc depuis l'ère des grands barrages. Le programme d'électrification rurale global est arrivé à son terme avec des résultats mitigés pour l'Entreprise de travaux

mais dans leur ensemble positifs pour le secteur électrique marocain.

Ceci expose l'entreprise marocaine à des menaces dans le sens où on assistera à une réduction significative du niveau d'investissements dans le domaine de la distribution électrique avec une pression à la baisse sur les prix. Mais ceci présente aussi des opportunités réelles pour l'entreprise marocaine condition que celle-ci puisse capitaliser sur ses acquis en technicité et savoir faire.

En effet, l'entreprise nationale a acquis ses lettres de noblesse avec une expertise éprouvée et reconnue dans le domaine électrique. Elle a intégralement réalisé l'électrification du Monde rural marocain et structuré les réseaux de transport d'énergie électrique en BT, MT, HT et THT et ceci dans un contexte de concurrence globale - Appel d'Offres clé en main et ouvert à l'international - et ceci sans bénéficier d'une quelconque préférence nationale.

Face à ces considérations, une ouverture de l'Entreprise nationale sur les marchés africains demandeurs devient non seulement une nécessité mais une évidence.

L'entreprise de travaux et services constituerait en ce sens une locomotive pour les produits marocains à l'export par sa participation à des projets d'envergure de financement international.

Afin de réussir ce pari, plusieurs actions devront être menées. Nos priorités devraient être :

- Une communication ciblée sur les réalisations de l'entreprise marocaine à destination des principaux donneurs d'ordre africains afin de faire connaître le savoir-faire marocain et s'ériger en alternative aux opérateurs européens existants sur les marchés africains.
- Une mise à niveau organisationnelle orientée « Export de l'entreprise Marocaine ».
- Une assistance accrue des institutions d'accompagnement diplomatiques et gouvernementales marocaines pour la protection des intérêts des entreprises ayant choisi de franchir le pas et d'entreprendre des actions à l'export.

Dans ce cadre, FENELEC devra constituer une force de proposition dynamique pour préserver et développer les intérêts de ses membres.

Directeur de Publication  
Youssef TAGMOUTI

### *Plan d'actions triennal de la FENELEC*

La réunion du Conseil d'Administration de la FENELEC tenue le jeudi 24 septembre 2009 a été pour les Présidents de ses Associations et de ses Commissions, l'occasion de présenter leurs programmes triennaux respectifs.

Force est de constater la grande dichotomie dans les actions proposées par ces diverses entités ; les soucis majeurs étant partagés par l'ensemble des opérateurs.

Ainsi, les plans d'actions ont été discutés et approuvés et certaines résolutions ont été prises



Le second point à l'ordre du jour se rapporte aux sujets à débattre avec le Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies à l'occasion de sa prochaine réunion avec la FENELEC en octobre prochain.

Il s'agit notamment de la problématique des retards dans les délais de paiement, du projet système contrôle des installations électriques BT avant mise sous tension, des relations FENELEC - ONE, de l'incitation à l'innovation industrielle et enfin à l'octroi de terrain ou de locaux pour siège FENELEC et surtout pour exposition des produits électriques fabriqués au Maroc.

En dernière partie de la réunion, le Conseil d'Administration de FENELEC réuni ce jour a décidé à l'unanimité de :

- Demander à Mr RAHMANI, Trésorier sortant, de continuer à assumer cette responsabilité selon les procédures établies, jusqu'à obtention du reçu de l'administration.
- Désigner Mr RITOUNI pour occuper le 2ème siège de la FENELEC au Conseil National de l'Entreprise.
- Désigner Mr MOUCHREK pour représenter la FENELEC au Conseil National du Commerce Extérieur.
- Désigner Mr AHSNAOUI pour représenter la FENELEC au Conseil d'Administration de l'ASMEX et Mr EL GHANI comme membre de l'ASMEX.
- Désigner les représentants de la FENELEC au sein des Commissions de la CGEM.